

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## **AVIS PUBLIC**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 19-2018, VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 4-91, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES CLÔTURES SITUÉES SUR LES LOTS DE COINS ET TRANSVERSAUX

**AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné, à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées :

**QUE** le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 4 juin 2018 a adopté le projet de règlement numéro 19-2018, visant la modification du Règlement de zonage numéro 4-91, afin de modifier les dispositions concernant les clôtures situées sur les lots de coins et transversaux;

**QUE** ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil municipal, le 3 juillet 2018 à 19 h 30, à la salle municipale, au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du directeur général, au bureau municipal, au 1110 chemin Principal, pendant les heures d'ouverture de bureau en vigueur.

**DONNÉ**, à Saint-Joseph-du-Lac, ce 22 juin 2018.

Stéphane Giguère Directeur général